

TENDANCES ET NOUVEAUX MODES DE TRAVAIL

LES 6 GRANDS DÉFIS DU COWORKING

Retour sur **#acow17**

1^{ères} assises du coworking



Synthèse du premier événement en France consacré au coworking, organisé à Lyon le 3 février 2017, par le Réseau Coworking Grand Lyon avec le soutien de la Métropole.

SOMMAIRE

MUTATIONS DU TRAVAIL ET COWORKING, L'ŒIL DES EXPERTS ... p. 6

3 tendances innovantes, 3 questions pour le coworking.....	p. 6
À quoi ressemble notre vie au bureau en France ?	p. 7
« Il faut dépasser le cool et le fun ».....	p. 8

LES 6 GRANDS DÉFIS DU COWORKING

Défi # 1 Garder sa vocation initiale, trouver son modèle	p. 10
Expériences	p. 11
Défi # 2 Faire vivre une communauté	p. 12
Expériences	p. 13
Défi # 3 Aider à sortir de la précarité	p. 15
Expériences	p. 17
Défi # 4 Inspirer la ville.....	p. 18
Expériences	p. 19
Défi # 5 Essaimer au-delà des villes	p. 20
Expériences	p. 21
Défi # 6 Rallier les entreprises	p. 23

Ils ont fait les Assises... .. p. 24

Ils font le réseau... .. p. 30



DÉLÉGATION TERRITOIRES & PARTENARIATS
DIRECTION DE LA PROSPECTIVE ET DU DIALOGUE PUBLIC

Coordination

Usages & Expérimentation / Temps & Modes de vie
Lucie Verchère

Analyse & Rédaction

Caroline Hamon

Conception & Mise en page

Service Veille et diffusion

Impression

Métropole de Lyon / Service de la Reprographie

Juin 2017

Crédit photos : CC BY SA 4.0 svp, auteur David Gamet - Ecoworking > <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>

Cher lecteur,

Le 3 février 2017, le Réseau coworking Grand Lyon organisait les premières Assises nationales du coworking. Cette publication veut restituer la richesse de cette rencontre inédite.

Nous avons choisi de ne pas rédiger « les actes » de ces échanges, peut-être plus exhaustifs, mais moins partageables. Nous avons préféré nous nourrir de la documentation des participants (verbatim, notes, productions des ateliers...) pour en tirer 6 enseignements phares : ce sont ces « 6 grands défis du coworking » que nous vous proposons de découvrir ici, étayés d'initiatives exposées durant les ateliers.

Nous espérons qu'à votre tour, vous profiterez de notre réflexion collective.

Bonne lecture ! _____





#acow

1^{ères} assises du coworking LYON 2017

Le Réseau Coworking Grand Lyon a voulu ces Assises en adéquation forte avec les valeurs que nous avons posées en exergue de notre charte : bienveillance, partage, égalité, transparence.

Acteurs qui, au quotidien, pratiquons le coworking nous avons souhaité initier un mouvement qui permette à la fois de se (re)connaître, de s'approprier la diversité des expériences vécues sur les territoires et de valoriser la pluralité des formes du coworking.

Avec l'appui de la Métropole de Lyon, les membres du réseau ont construit une journée de rassemblement en ouvrant, dès le départ, la possibilité de "faire le programme" à travers un appel à contribution à toutes celles et ceux qui se sentaient concerné.e.s par les réalités du coworking.

En effet, derrière un mot encore méconnu de beaucoup, se cache une diversité d'expériences qu'il s'agissait de mettre en dialogue et en perspective.

Aussi, ces Assises avaient moins pour ambition d'affirmer de façon unanime ce qu'est le coworking aujourd'hui que de discuter, confronter et enrichir les visions du coworking portées par les acteurs en présence, en résonance forte avec ce que sont les évolutions du travail.

À travers une conférence introductive, un forum ouvert, des ateliers, des présentations expresses, chacun.e a vécu une journée dense et mobilisatrice où la force du partage, de la délibération, d'un cadre d'échange bienveillant ont permis de faire avancer l'intention initiale.

À partir de cette première édition fondatrice la balle est lancée aux acteurs du coworking pour que ces Assises deviennent, sur les territoires, un point de rencontres mobilisateur qui permette régulièrement une convergence créatrice !

Réseau Coworking Grand Lyon



« Notre parti pris : laisser le maximum de place à l'imprévu, générer un certain "bazar" pour faire naître un esprit coworking éphémère et l'envie d'aller plus loin ensemble. »

Bertrand Paris, TADAA, animateur



Les Assises en CHIFFRES

#1 Réseau de 12 espaces

#300 participants :

des espaces, des coworkers, des consultants, des acteurs publics, des associations, etc.

#42 contributions

recueillies en amont

#1 conférence d'experts,

1 forum ouvert, **3 tables rondes**, **3 ateliers**

#1 place du marché

pour faire émerger les sujets

#8 tables de discussion initiées le jour « J » par les participants

#12 étudiants en design du lycée Martinière Duchère, mobilisés pour designer l'espace et lui donner une ambiance « coworking »

Mutations du travail et coworking, l'œil des experts



Avec le coworking, monte en puissance une nouvelle organisation de travail. Qu'attendent aujourd'hui les actifs de leur vie professionnelle ? Que dit ce mouvement de notre rapport au travail ? Quelle est sa réalité en France ? Ces questions ont été débattues par des chercheurs et des spécialistes du coworking. Retour sur les idées clés.

3 tendances innovantes, 3 questions pour le coworking

Abandon de la hiérarchie pyramidale, quête de sens et d'authenticité : le consultant **Hugues de Vaulx**, associé-fondateur à Coop Alternative, cabinet conseil en responsabilité sociétale, décrypte trois nouvelles tendances, au cœur des organisations du travail.



La première tendance : c'est **l'abandon de la pyramide hiérarchique**. Dans un environnement complexe, en mutation permanente, une organisation fonctionne mieux sans pouvoir centralisateur. Dans les espaces de coworking, il n'y a pas de neurone roi, pas de PDG, de petits chefs, ni de compétition. D'après

nos enquêtes, c'est ce qui rend l'ambiance meilleure. Une coworkeuse a même dit : « ici, il n'y a pas d'esclave comme on en trouve beaucoup trop dans les entreprises ». La valeur forte qui y est associée, c'est la liberté. Que signifie la « liberté » au travail ? Suffit-il de ne plus avoir de responsable hiérarchique, de travailler chacun dans son coin, sans tenir compte des contraintes de ses partenaires, pour être vraiment « libre » ?

La seconde tendance, c'est le **pilotage par la raison d'être**. Faire du profit n'est qu'un moyen, pas la finalité d'une entreprise. La raison d'être d'une organisation, c'est le cap fixé. Le but ultime visé à long terme, qui dépasse les intérêts particuliers, fédère

les actions et facilite la prise de décision. La mission du Bon Coin, 1^{er} site immobilier et d'offres d'emploi de France est simple : « faciliter les échanges au quotidien », déclinable à tous les métiers, de la comptabilité à l'offre client. Ce n'est ni un site d'immobilier, ni un site d'emploi. C'est une agrégation de tout cela. Depuis leur création, les vrais espaces de coworking ont un pilotage par la raison d'être. La Cordée, par exemple, affiche sur son site internet : « créer un écosystème de travail bienveillant, productif et convivial, pour tous les porteurs de projet et travailleurs autonomes, créatifs et bigarrés. » Ma deuxième question : avez-vous le sentiment d'exercer un travail utile, qui a du sens ?

La troisième tendance consiste à **aider les personnes à être totalement elles-mêmes** au travail. L'absence de hiérarchie, un travail qui a du sens, ne suffit pas. Les organisations innovantes et les espaces de coworking créent des dispositifs pour encourager les personnes à oser se montrer telles qu'elles sont, dans une confiance mutuelle étonnante et assez touchante... C'est une mission importante des animateurs, concierges, jardiniers ou couteaux suisses, dont de nombreuses entreprises gagneraient à s'inspirer. Cela dit, on constate que, malgré de bonnes

conditions de travail et une forte créativité, beaucoup d'indépendants passionnés travaillent 70 heures par semaine plutôt que 35, pour gagner à peine 1 000 € par mois. D'où ma troisième et dernière question : comment ces espaces peuvent-ils aider leurs membres aux revenus très précaires, à sortir la tête de l'eau et à vivre un peu moins dans la précarité ? C'est en coopérant tous ensemble autour de ces trois questions - liberté dans le travail,

sens du travail et travail décent - que nous pourrions proposer de vraies alternatives aux organisations hiérarchiques traditionnelles. Tester des expérimentations concrètes qui redonnent du sens et contribuent à une meilleure qualité de vie. »

Pour fonder son analyse, Hugues de Vaulx s'est appuyé sur l'ouvrage, « *Reinventing organizations : Vers des communautés de travail inspirées* », de Frédéric Laloux.

À quoi ressemble notre vie au bureau en France ?

Lors de la journée, Alain D'Iribarne, sociologue au CNRS et président d'Actineo, est revenu sur les résultats de son baromètre 2015 dédié à la qualité de vie au bureau.

La France résiste à l'*open space* et au *coworking*



En France, le *coworking* ne représente qu'un tout petit segment des espaces de travail : seuls 9 % des actifs sont sans poste dédiés. En réalité, la majorité travaille encore aujourd'hui dans un bureau fermé (73 %). Quant à l'*open space* (à savoir, un espace collectif ouvert d'au moins 4 personnes), il n'accueille que 18 % des travailleurs. « *En Europe, cette situation est assez standard, proche de celle de*

l'Allemagne. Seuls trois pays se distinguent : l'Angleterre (pour les espaces ouverts) ; la Suède et la Hollande (pour les postes non dédiés) », commente Alain D'Iribarne.

L'*open space* est une formule particulièrement boudée par l'hexagone. « *Toutes nos enquêtes internationales le montrent : les Français sont les moins satisfaits lorsqu'ils quittent leur bureau fermé pour un open space. "L'enfer, c'est les autres" disent-ils* » constate le sociologue.

Mais le *coworking* monte en puissance

« *Le nomadisme augmente. On travaille de plus en plus hors de son bureau : à la maison, au café, à l'hôtel, dans les transports. C'est à qu'apparaissent les fablabs, les tiers-lieux et le coworking...* », commente le chercheur,

qui distingue trois courants dans le *coworking* : « *le courant militant, libertaire, celui de l'économie libérée, des lieux conviviaux, des biens communs, celui que vous représentez ici* ». À l'opposé, un nouveau courant investit le *coworking* avec force : « *le courant libertarien, celui de la concurrence féroce. On observe la montée massive du business des tiers-lieux et l'arrivée d'acteurs comme la SNCF ou la Poste qui cherchent à rentabiliser leur immobilier* ». Entre les deux, l'expert identifie « *le courant humaniste, formé par les grandes organisations, à la recherche d'un nouveau souffle, d'une compétitivité, fondée sur la recherche de bien-être et d'efficacité au travail.* »

Sens et qualité de vie au travail, jugés primordiaux

Malgré la crise, l'intérêt du travail reste un critère primordial pour 51 % des actifs français, tout comme la qualité de vie au travail (41 %), devant la rémunération (34 %). « *Les trois critères constituant le socle de la qualité de vie au travail sont : les relations avec les collègues (pour 71 % des actifs), l'espace de travail (pour 38 %) et la qualité de l'aménagement du bureau (pour 20 %). Tous les répondants nous le disent : "nous voulons être remis dans la boucle en tant qu'êtres humains dans l'organisation du travail et l'aménagement des espaces"* », insiste Alain D'Iribarne.

http://www.actineo.fr/sites/default/files/presentation_barometre_actineo_2015_vdef.pdf

"Il faut dépasser le cool et le fun"

Alors que le coworking aborde sa phase de maturité, Antoine Burret, docteur en sociologie à Lyon II et auteur de «Tiers-lieux et plus si affinité» appelle à modéliser la culture de l'entrepreneur contemporain.



Le coworking est sorti de sa phase d'émergence. En 2008, on comptait 2 espaces en France ; aujourd'hui, plus de 500. Des géants américains viennent s'implanter, de grands acteurs de l'immobilier rentrent dans le jeu, des start-up lèvent des fonds... Que va-t-il nous arriver, quand la logique concurrentielle va faire ses premières victimes ?

On le voit déjà dans certains territoires, et sans parler des coworking vides. Doit-on devenir des promoteurs immobiliers, des bailleurs pour atteindre l'équilibre et remplir nos espaces ? Peut-on vendre des communautés, à l'instar de la start-up NUMA ? N'est-ce pas du mensonge, tout cela ? À la base, la promesse du coworking, c'est un rapport renouvelé et équilibré au travail. C'est l'appui d'une communauté hybride sur son projet. C'est une manière originale de créer de la valeur économique et sociale.

Peut-on dépasser les déclarations d'intention et l'argumentaire marketing ?

Bientôt, des millions de futurs entrepreneurs vont frapper à notre porte. On ne pourra pas juste leur proposer un bureau pas cher, du fun et du cool ! L'enjeu est trop grand. D'autant que beaucoup deviendront des entrepreneurs par obligation, seront au RSA, désabusés et inexpérimentés. On ne pourra pas les obliger à payer un loyer pour accéder à nos espaces. Il y a des échanges de service à mettre en place. Une modélisation économique à désigner ; une culture de l'entrepreneur contemporain à formaliser ; un environnement juridique à fonder.

Qui est le mieux placé que les acteurs du coworking pour travailler ces questions ?

Il faut lever la tête du guidon : modéliser ce que notre conscience stratégique juge logique et évident et nous engager dans une représentation commune du coworking, à responsabilité partagée. »



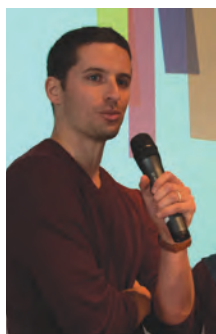
GARDER SA VOCATION INITIALE, TROUVER SON MODÈLE

Défi #1



Le phénomène explose. De grands groupes arrivent sur le marché, aux visées business affirmées. Comment, dans cette phase d'hyper croissance, préserver l'esprit initial du coworking et ses valeurs d'entraide ? Comment éviter que certaines structures, trop fragiles, ne mettent la clé sous la porte ?

Le coworking, ce n'est pas juste des locaux partagés, un bail moins cher et plus souple. Les intervenants défendent une autre vision, résumée par **Michael Schwartz**, co-fondateur de La Cordée, en ouverture



de la rencontre : « *le coworking est une vraie nouvelle philosophie de travail, avec beaucoup plus de sens, de partage et d'énergie au quotidien. C'est une immense source d'espoir pour le monde de travail qui a un peu perdu sa boussole ces dernières années* ». Alors que

les espaces se multiplient, à Lyon comme ailleurs, faut-il craindre de voir le concept original se dénaturer ?

Michael Schwartz se veut optimiste : « *La proximité de confrères ne signifie pas la concurrence. On peut grandir en gardant notre capacité à faire les choses différemment. Nous voulons donner à cette journée un sens militant, croire qu'on ne va pas devenir une industrie grise. Nous devons rester un mouvement chamarré, poil à gratter, pour faire avancer le monde qui nous entoure.* »

Se fédérer

Pour défendre leurs valeurs et faire entendre leurs voix, les espaces de coworking ont tout intérêt à se constituer en réseau. Ainsi le Réseau Coworking Grand Lyon a-t-il été créé en 2014. Il totalise à ce jour 12 membres. « *Nous voulions montrer que notre esprit d'entraide n'était pas dû à la jeunesse du mouvement. Nous voulions aussi apprendre des uns des autres* », explique Michael Schwartz. « *Ces échanges nous aident à nous structurer et à incarner concrètement les valeurs inscrites*

dans notre charte », renchérit **Emmanuelle Jouas**, de Locaux'motiv, co-fondatrice du réseau.

Se différencier

Tenir sa promesse d'un travail renouvelé, donc. Mais aussi, solidifier son *business model*. De la forme associative,

à la structure privée, en passant par les initiatives publiques ou encore les projets alliant public et privé, les modèles sont très divers. Mais, globalement, « *Le coworking dégage peu de bénéfices. La plupart des structures arrivent tout juste à l'équilibre*, s'inquiète le sociologue Antoine Burret. *Pour faire face à la concurrence croissante, les tiers-lieux doivent apporter une plus-value de service* ».

« *La question de la concurrence traverse tous les esprits et crée de la spécialisation* », abonde Emmanuelle Jouas. La journée en a fourni une illustration : de nouveaux tiers-lieux émergent sans cesse, pour répondre à des besoins spécifiques.

Quelques exemples lyonnais : l'espace **Food Factory** cible les professionnels du culinaire ; **Ecoworking** est ouvert à tous types d'activités, avec une philosophie éco-responsable ; **l'Atelier des Médias**, qui a été le précurseur lyonnais du coworking, accueille les métiers de la communication, **WebUp Space**, les entrepreneurs du web. Quant à l'espace **Lobster**, nouveau membre du Réseau Coworking Grand Lyon, il se consacre à la créativité musicale.



EXPÉRIENCES

FRANCE



C'est travailler quasi gratuitement dans le salon d'un autre indépendant, c'est le service que propose la plateforme numérique Cohome. Le principe : les utilisateurs hôtes proposent des heures de cohoming chez eux à tarif attractif via Facebook. Selon **Laura Choisy**, sa co-fondatrice, l'avantage est triple : la solution est moins chère qu'un espace de coworking (environ 4€ la journée contre 20€ en moyenne), décuple la proximité et la convivialité. Les métiers représentés sont très divers : architectes, graphistes, professions du bien-être, artistes... mais tous utilisent un ordinateur portable pour travailler. À ce jour, la plateforme est présentée dans 14 villes. <https://www.cohome.in/>



LYON



Depuis sa création, Ecoworking a orienté son positionnement sur une philosophie éco-responsable : cela passe par une sensibilisation des coworkers aux travers de différents ateliers / conférences (consommer autrement, tri des déchets...). Et d'une consommation plus respectueuse de l'environnement à travers le choix de prestataires (Enercoop), d'outils (Nest, Amphiro...), et d'une maîtrise de la consommation énergétique (électricité, gaz, eau, impressions...). Également, est réinvestie une grande partie des bénéfices dans du matériel, des conférences et des services pour « chouchouter » les coworkers. <https://www.ecoworking.fr/>

LYON



Ce coworking lyonnais réunit les métiers de la communication, du design, de la création et du commercial liés au secteur culinaire. La communauté et l'amitié sont au cœur de cet espace, qui réunit une petite vingtaine de coworkers, tous engagés pour six mois minimum. Selon sa fondatrice, **Fanny Uyttebroeck**, le lieu est « un cocon à l'ambiance fêtarde ». Les informations sur les derniers lieux à la mode où les prestataires à contacter, s'échangent autour de cafés ou de déjeuners. Le business se développe *a posteriori*, grâce à cette émulation. <http://foodfactorylyon.fr/>



FAIRE VIVRE UNE COMMUNAUTÉ



Défi #2

Le partage est au cœur du coworking. Son atout clé, c'est la force d'une communauté. Mais impulser ou préserver un esprit coopératif ne tombe pas du ciel et requiert un vrai savoir-faire. Échanges de pratiques.



Un espace de coworking est basé sur l'humain et le lien. C'est un générateur d'énergie avec de l'émulation, de l'écoute, de l'empathie, de la confiance. Les personnes sont authentiques. Il n'y a pas de hiérarchie. Et cela accélère le business !», se

réjouit **Annie Carpe**, responsable du Mug à Chambéry. Chez tous les participants, l'enthousiasme est palpable. Pour autant, les acteurs en sont conscients : ces valeurs de convivialité et de solidarité, plébiscitées par les coworkers, sont loin d'être le fruit du hasard.

Savoir préserver l'équilibre de la communauté

Une communauté se construit et s'entretient. Petits déjeuners, co-lunchs, partages de compétences, réseaux sociaux, brainstormings fiévreux, cours de zumba, sorties... la rencontre en témoigne : les initiatives déployées sont très diverses pour susciter les synergies entre travailleurs. Pour maintenir la dynamique, beaucoup en conviennent, la présence d'un animateur est indispensable. D'autant que très vite, l'équilibre peut basculer. Par exemple, « dès qu'un espace accueille 3-4 salariés d'une même structure ou qu'une start-up hébergée grossit, cela recrée

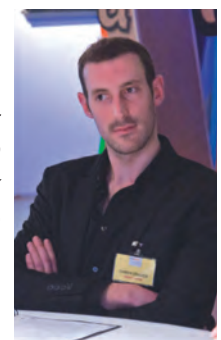
des barrières », prévient le consultant **Denis Verron**.

« Si la communauté est trop forte, les nouveaux venus peuvent avoir peur de gêner. Ils ont l'impression d'être des intrus », ajoute Fanny Uyttebroeck (Food Factory).

« La violence est décuplée quand on est rejeté par un milieu dit ouvert », témoigne Damien Granier, de l'Aract. Le chargé de mission a livré les premiers résultats d'une étude en cours au sein de 18 tiers-lieux dans 3 régions de France (Aquitaine, Picardie et Auvergne).

Objectif de l'enquête ? Comprendre ce qui se joue dans les relations de travail au sein de ces espaces. « On cherche à dépasser l'engouement premier. On se rend compte que tout le monde ne peut pas être coworker : certains n'ont pas la fibre coopérative, d'autres sont trop timides. Et puis, toutes les activités ne sont pas télétravaillables ».

Damien Granier évoque aussi les risques de concurrence pouvant survenir entre des profils similaires. « Certains espaces vont jusqu'à exclure de façon officielle de nouveaux venus considérés comme concurrents. Heureusement, ils restent une minorité. »



POURQUOI DEVIENT-ON COWORKER ?

Sortir de chez soi, rompre l'isolement en rejoignant une communauté, c'est l'une des premières raisons qui poussent à devenir coworker, confirme l'enquête réalisée par le cabinet Néomobis, auprès de 18 coworkers de la rue des Olivettes à Nantes. Tous avaient été salariés depuis chez eux et avaient mal vécu cette perte de repère et absence de séparation entre sphères privées et professionnelles. Selon les enquêtés, travailler dans un espace de coworking permet aussi de se montrer sous un jour plus professionnel, pour recevoir ses clients.

EXPÉRIENCES

LILLE



En plein centre de Lille, l'espace Mutualab compte près de 150 membres actifs. Co-géré, le lieu propose du coworking mais aussi des salles de réunion, des formations, des événements, un restaurant bio, un « maker space » : « *Autant d'usages, autant de problématiques... il faut faire en sorte que le lieu appartienne aux gens, s'y impliquent... On apprend à faire ensemble, à travailler autrement, sans être d'une même organisation*, livre **Emmanuel Duvette**, le co-fondateur. Le principe : favoriser au maximum l'autonomie de chacun. Toutes les tâches de gestion sont réparties entre une vingtaine de coworkers volontaires, qui s'engagent selon leur disponibilité. Des points mensuels (les "mêlées") permettent d'évaluer les besoins. Un wiki documenté informe la communauté sur le fonctionnement du lieu. Côté gouvernance, "toutes les décisions impactantes" sont soumises à l'avis de la communauté via une plateforme web dédiée.
<https://www.mutualab.org/>

LYON



L'économie sociale et solidaire : voilà ce qui rassemble cette communauté coworking, implantée au cœur de Lyon, dans le quartier populaire de la Guillotière. Autogérée et autofinancée, elle rallie tout un écosystème de l'éducation populaire et de la culture artistique : une vingtaine de résidents (avec un bureau permanent), une soixantaine d'usagers (surtout, des associations de quartiers) et une trentaine de sympathisants. « *Le lieu n'est pas une fin en soi*, précise **Emmanuelle Jouas**, cofondatrice. *Notre vocation, c'est de lancer des initiatives citoyennes sur le quartier et la Métropole* ». Ici, pas d'animateur pour faire vivre la communauté. Chaque adhérent est invité à s'impliquer concrètement dans un « groupe de responsabilité » (technique, accueil...). Là encore, des événements favorisent la coopération : jeudis « we » pour challenger une idée, apéros mensuels, séminaire annuel, etc.
<http://locauxmotiv.fr/>

PARIS



Remix Coworking compte 300 membres répartis dans 4 espaces parisiens. Ici, ce n'est pas tant des bureaux que l'on partage... mais bien une philosophie de vie. « *Pour nous, coworking égale communauté désireuse d'avancer ensemble. On rejette la culture de l'individualisme, de la hiérarchie, du "toujours plus". On veut réussir notre vie plutôt que dans la vie. On ne transige pas sur cette vision*, explique **Anthony Gutman**, le cofondateur. *Nous assumons une sélection à l'entrée. Nous voulons des personnes impliquées, en phase avec nos valeurs de bienveillance, de décroissement et d'authenticité. Nous prenons environ une personne sur deux* ». Pour assurer la mixité des profils et favoriser la créativité, Remix Coworking recrute 50 % de créatifs, 50 % d'entrepreneurs et accueille des artistes en résidence. Des Superconnecteurs - un métier inédit théorisé par les fondateurs - invite les membres à s'autogérer et à coopérer. « *Ce n'est pas de l'animation. On fonctionne à l'horizontal.* »
<https://www.remixcoworking.com>



DE L'ASSIETTE AU BUREAU

Plusieurs questions concrètes ont retenu l'attention des coworkers lors des « tables de discussion ». En particulier, celle de l'alimentation et de l'agriculture urbaine : comment bien manger ? Des pistes d'action ont été émises : créer des modules (« prêt à pousser », « champignon shitabé »), des événements culinaires (« amène ta soupe ») ou encore des partenariats avec des start-up de livraison ou les structures alimentaires voisines.

Autre sujet débattu : Comment aménager un espace coworking ? Selon les participants, pour réussir, un espace devra proposer des zones différenciées et modulables, un mix d'espaces calmes, de détente et de convivialité (sans oublier la nécessité d'être en ERP/ERT).



AIDER À SORTIR DE LA PRÉCARITÉ



Défi #3

Aider les coworkers à sortir la tête de l'eau ; donner un coup de pouce aux chômeurs : dans une société qui se paupérise, les espaces de coworking ont leur part à jouer. Mais comment agir concrètement ? Les expérimentations se partagent, des pistes novatrices s'esquissent.



C'est un fait, beaucoup d'indépendants ont du mal à trouver un équilibre financier, surtout au début de leur activité. Et gagnent à peine le SMIC, pour des semaines bien loin des 35 heures... « Si on veut qu'ils tiennent le choc, il faut les soutenir, lance **Marion Majou**, fondatrice d'Entrelac. *Ce qui compte*

sur le territoire, c'est la notion de "circuit court" : il faut les aider à répondre à des appels d'offre locaux ».

Comment valoriser les compétences des coworkers sur le territoire ? Sujet crucial qui a mobilisé une douzaine de participants lors d'une table de discussion. Le groupe a pointé la nécessité de donner de la visibilité aux savoir-faire des indépendants, via des portails par exemple. La nécessité, aussi, d'identifier les besoins des territoires, pour mettre en relation offre et demande. Plusieurs espaces ont témoigné de leurs initiatives pour accompagner les coworkers sur le plan professionnel. Des réseaux sociaux sont créés pour encourager les collaborations business et les « coups de main » mutuels. Des animations incitent à partager expériences et compétences : formations à tel ou tel logiciel, ateliers *pitch*, *mentoring*... Autant d'outils qui font leurs preuves sur le terrain et gagneraient à être diffusés. Une chose est sûre. Plus la communauté est soudée, plus les partenariats business sont nombreux.

À l'**Atelier des Médias**, par exemple, un coworker sur deux a déjà collaboré avec un autre coworker ! Une forte coopération liée

au statut associatif de la structure et à l'esprit qui l'anime.

Autre préoccupation au cœur des échanges : la place des chômeurs. Avec en filigrane, une série de questions : comment inclure une population qui, pour des raisons financières, n'a pas accès aux lieux de coworking ? Comment l'accompagner vers un retour à l'emploi ? Quelles aides mobiliser sur le plan européen, national ou local ? Lors d'une table de discussion dédiée, plusieurs espaces ont présenté leurs actions en direction des demandeurs d'emploi et des publics à faibles ressources.

Ainsi, chaque année, dans la Drôme, les coworkers du réseau **Cedille.pro** proposent, à l'occasion de l'opération Place à l'Emploi, des ateliers décalés : tirages photos haute définition, *serious-games* pour bâtir son projet professionnel, sensibilisation au numérique, etc. Cedille.pro souhaite aller plus loin et réfléchit à l'accueil des chômeurs au sein de ses espaces.

De son côté, l'association lyonnaise **Les Petits Plus** développe un concept original. Ce lieu hybride - qui mêle crèche, école et coworking - réserve des places pour les parents demandeurs d'emploi dans son espace de coworking. Les mamans peuvent ainsi chercher du travail, tout en allaitant ! À Nice, *les Satellites* ont créé une association à vocation humanitaire, « les BA des Satellites », qui propose du *mentoring* aux demandeurs d'emploi et aux étudiants.

Par ailleurs, de plus en plus d'espaces inventent des systèmes de trocs ou d'échanges de services pour faciliter leur accès ou épauler les coworkers dans différents domaines : location de salle, assurance...

WEBUP SPACE

Autre problématique dans le parcours entrepreneurial des indépendants : celle des mutuelles pour la complémentaire santé. En effet le coworkeur qui a décidé de quitter sa vie salarié pour voguer vers de nouvelles aventures se retrouve devant des mutuelles aux tarifs exorbitants. Malgré les aides fiscales ce budget est, pour une famille de 4 personnes, souvent 4 à 5 fois plus important que pour un salarié qui profite de tarifs et d'une négociation de groupes ou de branches. Le collectif Coworking Grand Lyon est entré en discussion avec différentes mutuelles pour négocier des tarifs accessibles aux coworkers.

«Il est primordial que l'on puisse sécuriser le parcours de santé d'un jeune indépendant qui, en plus de la difficulté d'entreprendre, se retrouve impuissant devant des groupes mutualistes peu enclin à négocier leurs prestations.», explique **Philippe Dorier** de Webup Space.



étic
FONCIÈREMENT
RESPONSABLE

Depuis plus de 6 ans, ETIC facilite l'implantation et l'essor des acteurs du changement, leur permettant de bénéficier d'un cadre de travail propice au développement de leurs activités. Pour cela, l'entreprise crée, finance et gère des espaces de travail mutualisés, loués à des conditions flexibles et à loyer modérés, aux structures œuvrant pour le développement durable.

Les différents centres ETIC sont composés de bureaux, d'espaces de coworking, de commerces (épiceries, restaurants...), qui constituent des lieux d'activités diverses et mutualisées. Les bâtiments sont à haute performance environnementale et sociale, et sont financés par des investisseurs solidaires. Le concept se propose comme réponse aux défis environnementaux et sociaux d'aujourd'hui, et comme alternative à l'évolution des modes de travail.

EXPÉRIENCES

FRANCE



Dès sa création en 2011, La Cordée a lancé son propre réseau social interne "Le Refuge". Chaque membre a un profil et peut interagir avec les autres, trouver une compétence en cherchant par mot clé ou rechercher une presta', le but étant, grâce à cet outil, de favoriser les contacts physiques et les échanges professionnels. Pour aller encore plus loin, La Cordée, en partenariat avec la Métropole de Lyon, accueille depuis juillet 2017 des chômeurs de longue durée, des entrepreneurs des quartiers et des réfugiés. Le but : donner à ces personnes la possibilité d'accéder à la communauté de La Cordée et à un cadre dynamique pour accélérer leur retour à l'emploi ou faire décoller leur activité.
<http://www.la-cordee.net/>

MARSEILLE



Cet espace de coworking a créé une nouvelle fonction : le « Happiness Manager ». Concrètement, l'espace tourne aujourd'hui avec 5 coworkers qui, à tour de rôle, animent le lieu un jour par semaine, en échange d'un accès gratuit illimité à l'espace. L'engagement se fait sur un mois. « *Tout le monde n'a pas 300€ à mettre chaque mois, dans un coworking. Au-delà du financier, cette fonction valorise les coworkers. J'y trouve aussi mon compte : ça me soulage de nombreuses tâches. Et puis, chacun apporte son énergie propre dans la façon d'animer le lieu !* » commente **Daphné Charveriat**, la fondatrice. L'idée fait des émules : Smack coworking conseille désormais les entreprises qui veulent créer une telle fonction dans leur organisation.
<http://smack-coworking.com/>

VILLEURBANNE



Comme son nom l'indique, la solidarité et le troc sont au cœur de la Maison des Initiatives de l'Engagement du Troc et de l'Échange, qui vise à promouvoir la culture sous toutes ses formes. Aux associations qui n'ont pas les moyens de louer une salle, la MIETE propose une salle gratuitement. « *En échange, on leur demande un coup de main pour organiser une soirée, un événement ou prêter du matériel*, explique **Nadège Parent**, membre de l'association. *Notre Commission Troc se réunit tous les mois pour valider les projets. Autre initiative solidaire : chaque vendredi après-midi, des permanences - les "Conciergeries bénévoles" - ont été mises en place pour aider les habitants à créer leur association ou leur projet.* »
<https://lamiete.com/>

VALENCE



Depuis janvier 2017, le site internet « Le Gisement » aide les « Forgerons » à améliorer leur visibilité sur le bassin Valentinois, en incitant chacun à remplir une « fiche de compétences ». L'objectif ? Mutualiser la commercialisation et faire de l'espace de coworking un apporteur d'affaires. Aujourd'hui, l'outil contribue avant tout à développer des collaborations entre les Forgerons eux-mêmes. À l'extérieur, il est surtout utilisé par les entreprises, déjà familières du lieu, comme un catalogue de compétences locales. « *Pour rayonner davantage localement, il faudrait qu'on étoffe et diversifie nos compétences* », reconnaît **Thierry Pigeard**, initiateur de La Forge Collective.
<https://laforgecollective.fr/>



Booster l'innovation économique ou le vivre-ensemble, réduire les temps de transport, et par là-même, l'impact énergétique : le coworking a un impact direct sur l'organisation des villes et l'aménagement du territoire. À ce titre, il intéresse de très près les collectivités. Témoignage et partage d'expériences.

« Nous voulons nous en inspirer pour créer un écosystème d'innovation ouverte »



Karine Dognin-Sauze
vice-présidente de la Métropole en charge du numérique, de l'innovation et de la ville intelligente

Ces lieux où l'innovation naît du partage explosent sur notre territoire. Plus de 1300 événements ont été organisés cette année à Lyon. C'est le signe que le monde bouge.

Les espaces de coworking rendent la ville plus vivace, plus énergique. En permettant à des communautés très riches de se former, ils favorisent les emplois, de nouvelles façons de travailler, boostent l'économie, mais aussi, le vivre ensemble, le social. Nous sommes très à l'écoute de ce qui se fait dans le coworking, notamment pour la mise en place de pratiques collaboratives. Nous souhaitons nous en inspirer pour créer à l'échelle du territoire les conditions d'un écosystème d'innovation ouverte. Ce sont pour nous des laboratoires extraordinaires pour comprendre comment chacun peut retrouver une valeur au sein du collectif. Le Grand Lyon accompagne le mouvement parce qu'il préfigure ce que sera la ville de demain. Nous sommes là pour lui donner de la visibilité et faciliter le dialogue. »



EXPÉRIENCES

FRANCE



Le Plateau Urbain redonne vie à des immeubles vides. D'un côté, des espaces vacants à ne plus savoir qu'en faire, de l'autre, des artistes et des associations à la recherche de lieux. L'association Plateau Urbain a décidé de réunir ces deux mondes, autour d'une idée originale : utiliser ces immeubles vides, souvent en attente de rénovation, pour une période éphémère. Tout l'enjeu consiste à convaincre les promoteurs qu'ils ont tout à gagner à louer à moindre frais leurs mètres carrés. « *Il faut lever les réticences : certains préfèrent payer des frais de gardiennage plutôt que de tester l'occupation temporaire*, explique l'urbaniste **Eugénie Bugain**. *En France, on a peur d'expérimenter. Pourtant, cela peut éviter aux collectivités d'investir à grands frais dans des projets pouvant échouer* ». Née à Paris autour de projets emblématiques (Les Grands Voisins), l'association a essaimé en région (Sète, Bordeaux, Marseille...) et envisage de se développer dans les territoires ruraux.
<https://www.plateau-urbain.com/>

ANNEMASSE



C'est dans la ville moyenne d'Annemasse, aux portes de Genève, que le coworking Entrelac a vu le jour en 2014. La commune, qui cherche à casser son image de cité-dortoir, décide de créer un écoquartier près de la gare, abritant une pépinière d'entreprises ainsi qu'un coworking. Sa fondatrice, **Marion Majou**, raconte : « *Genève est un gros pôle d'attractivité. Beaucoup de couples s'installent dans la région : l'un est salarié, l'autre, indépendant. Ce sont ces free-lances que nous visons. La pépinière classique, elle, est spécialisée dans le développement durable* ». L'espace dispose d'une vingtaine de places. Les relations avec la pépinière « *se passent en bonne intelligence : nous partageons l'animation et des espaces comme la cuisine ou des salles de réunion.* »
<http://entrelac.fr/>

NANTES



Ici, l'offre dépasse les coworkers pour inclure tous les habitants. Ilink, c'est le nom de ce futur quartier, qui verra le jour en 2018 au cœur de l'Île de Nantes. Dès le début, avant même que les bâtiments ne sortent de terre, cet ambitieux programme immobilier a été pensé « pour » et « avec » les usagers. « *Il y avait la volonté de réfléchir à plusieurs sur la façon d'insuffler une vie de quartier*, raconte **Lise-Marie Marchand**, chargée d'animer la démarche. Des besoins ont émergé : un espace culturel, un atelier bricolage, du coworking... « *On a développé un panel de services pour les coworkers : distribution de paniers bio ; dégustation de produits locaux ; couturière... Un animateur maximise les liens avec les voisins, identifie les compétences. Sa présence représente près de deux temps plein* ». Une page Facebook dédiée à tous ces espaces a été créée.
<http://www.ilink-asso.fr/>



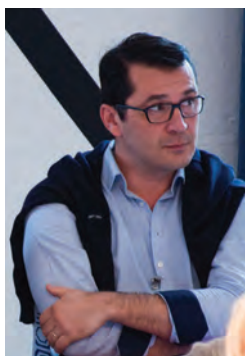
Inventé dans les métropoles, le coworking séduit de plus en plus les territoires en périphérie ou à la campagne. Il représente pour eux le moyen de se (re)vitaliser. Mais attention, les clés du succès n'y sont pas les mêmes...



Les communes de moins de 3500 habitants occupent 90% de l'Hexagone et nombreux sont ceux qui vont pourtant dans les grandes villes pour travailler, rappelle **Cédric Szabo**, directeur de l'Association des maires ruraux de France. Les faire revenir, grâce à des tiers-lieux, permet de redynamiser les campagnes. Le coworking ? Désormais, les petites communes veulent en être ! Cédric Szabo s'en

fait le porte-parole. Elles ont bien compris les nombreux bénéfices qu'elles pouvaient retirer de ce nouveau mode de travail : « C'est une opportunité pour mieux répartir les revenus et donc, la fiscalité. Aujourd'hui les richesses se concentrent dans les territoires les plus denses. Relocaliser l'emploi permet d'équilibrer la croissance du pays. Autre avantage : l'impact sur le bien-être et l'environnement : le coworking contribue à limiter les déplacements et à décongestionner les métropoles ». C'est enfin, bien sûr, un

facteur de sociabilité. « Ce qui est le plus surprenant, c'est que les gens ne se connaissent plus forcément dans les villages. L'espace devient un lieu de rencontres jusqu'aux communes avoisinantes », remarque **Jean Pouly**, co-créateur du club Melchior, basé à Charly, en périphérie de Lyon.



« Sortir de la logique du clocher »

Si la formule séduit les zones excentrées, les clés du succès n'y sont pas les mêmes qu'à la ville, alertent les acteurs. Tout d'abord : « La zone de chalandise y est plus restreinte et, le modèle économique, plus compliqué à bâtir. On vient dans un espace de coworking parce qu'il y a du monde. Il faut donc atteindre une masse critique », explique Jean Pouly, qui appelle « à sortir de la logique du clocher. Auparavant, toutes les communes voulaient leur médiathèque et leur piscine. Maintenant, toutes veulent leur espace de coworking ». Plutôt que jouer la concurrence, mieux vaut se fédérer et mutualiser les moyens : la logistique, l'événementiel, la communication.

Autre préconisation : l'initiative doit partir du terrain. La commune, elle, doit se limiter au rôle de « facilitateur », par exemple, en identifiant les lieux vacants, les personnes intéressées ou les compétences locales. « Le rôle du maire, c'est d'être un catalyseur », affirme Cédric Szabo.

Dernière précaution à prendre : s'adapter aux centres d'intérêts des habitants. « Les profils des coworkers ne sont pas les mêmes qu'à la ville : la moyenne d'âge y est plus élevée, on compte moins de start-ups. Pour les animations, par exemple, une "initiation sophro" fera davantage recette qu'un atelier digital ! » Dans la même idée, « une cantine numérique ne correspond pas forcément au besoin de ces territoires », constate le consultant Denis Verron (Neomobis). Et de rassurer les collectivités qui ne disposent pas de fibre numérique. « On peut s'en passer ! Cela n'empêche pas les partages au quotidien ! ».

Lever les blocages

Si le « coworking des champs » a le vent en poupe dans les collectivités, il demeure en fait très minoritaire. À titre indicatif, « sur les 59 communes que compte le Grand Lyon, on trouve peu d'espaces en périphérie : Charly, Tassin, Francheville, Grigny sont les seuls territoires ayant franchi le pas, avec des modèles économiques divers.

Pourtant, chaque jour, Lyon enregistre plus de 320 000 déplacements pendulaires ! déplore Jean Pouly. En réalité, le télétravail ne décolle pas. On a besoin de politiques publiques fortes pour porter le mouvement et appuyer, sur le territoire, un réseau d'espaces de travail partagés qui soit à la fois physique et humain».



EXPÉRIENCES

MÉTROPOLE DE LYON



L'espace est implanté à une vingtaine de minutes de Lyon, dans une commune de 4 000 habitants en croissance, Charly. Le lieu est atypique : un domaine de 300 ans, dans un parc de verdure. Initié par la mairie, le projet a été conduit par l'association « le Club Melchior ». Il accueille aujourd'hui des bureaux sur plus de 150 m², mais également un théâtre de 200 places ainsi qu'un centre culturel. Les investissements viennent de la collectivité, ce qui a permis de proposer le coworking à un loyer très modéré (gratuit la première année). Aujourd'hui, l'équilibre économique est atteint, mais reste fragile. « Pour solidifier notre modèle, on aurait intérêt à créer un réseau avec les petites communes voisines : un espace central gèrerait le back office et l'événementiel ; des antennes locales accueilleraient les coworkers au quotidien », imagine **Jean Pouly**.

<http://www.melchiorcoworking.fr/>

EXPÉRIENCES

ARDÈCHE MÉRIDIONALE



La Trame est un réseau de coworking initié par le Pays de l'Ardèche Méridionale. Sur ce territoire éloigné des réseaux routiers, où la plus grande ville ne dépasse pas 1 000 habitants, « *c'est l'usage qui a déclenché le projet, et non l'inverse* », raconte **Nicolas Dupuy**, du Syndicat mixte de l'Ardèche Méridionale. À l'origine, quatre travailleurs souhaitent investir des bureaux communs, dans une commune de 400 habitants, Etienne-de-Boulogne. Le maire, qui manque de moyens, sollicite la Région. « *Nous avons souhaité capitaliser sur cette initiative et l'élargir à toute l'Ardèche Méridionale* », explique le chargé de mission. Un site internet est ouvert ; des contacts identifiés. Au fil des réunions, un collectif se crée : une centaine de personnes, souvent d'anciens urbains, familiers du concept. Aujourd'hui, d'autres lieux s'appêtent à ouvrir. « *Nos espaces sont très petits mais nous travaillons sur la co-animation et le réseau. L'accès à la communauté est finalement plus important que l'accès au lieu physique* ». Un hackathon a même été lancé sur le territoire...
<http://www.latrame07.fr/>

SUD-OUEST



Réinventer les gares pour dynamiser la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, c'est l'objectif de l'initiative Open-Gare lancée par la filiale SNCF Gare&Connexions. Le principe : utiliser les espaces vacants pour y installer des activités à forte valeur ajoutée. « *Notre mission, est d'aider au développement économique du territoire et de créer des emplois*, explique **Dominique Chuffart**, en charge d'accompagner la démarche, à SNCF Développement. *Ce projet, permettra aussi d'entretenir les bâtiments et de renforcer la sécurité à proximité.* » Concrètement, SNCF Développement a lancé une plateforme pour recueillir des propositions privées d'aménagements : coworking, centre d'affaires, fablabs, etc. Au final, 11 projets ont été retenus, pour 13 gares et 5 départements. Des tiers lieux mixtes, alliant travail/services, portés par des entreprises ou des associations. « *Nous allons maintenant les aider à structurer leur business model* », raconte le directeur. L'idée émerge d'étendre l'opération à toute la France, ce qui nécessite une décision nationale.

TASSINLA DEMI-LUNE



Le MIX est un espace de coworking situé dans le centre-ville de Tassin-la-Demi-Lune, une commune dynamique de l'Ouest Lyonnais à deux pas de Lyon. Il compte également une annexe à Francheville mais les 2 lieux composent une seule communauté de *mixeurs*. Chaleureux et lumineux, cet espace de 200m² fait de bois clair propose un *open space*, un espace café, des petits bureaux et une salle de réunion. Les coworkers péri-urbains viennent en premier lieu chercher des ateliers, des animations, un réseau, la possibilité de recevoir des clients car ils ont souvent déjà un espace de travail à domicile. Ainsi, chaque semaine, le MIX propose différents ateliers ouverts à tous, pour développer son réseau, renforcer ses compétences en communication, stratégie commerciale, gestion d'entreprise. « *Nous organisons également des événements pour fédérer nos coworkers et créer des synergies, comme par exemple en juin une soirée qui rassemblait différents praticiens en bien-être de la communauté du MIX* » explique **Bénédicte Poncet**, la fondatrice du lieu. En bref, le MIX c'est un lieu bienveillant et convivial pour entreprendre, échanger, se former et ne plus se sentir seul dans son activité !
<https://mix-coworking.fr/>





Malgré les discours affichés, les entreprises hésitent encore à sauter le pas du télétravail. Comment les sensibiliser à ces nouveaux modes de travail ? Comment les convaincre de se lancer dans le coworking pour leurs salariés ?

« *Le grand absent, c'est l'entreprise* », déplore le consultant Hugues de Vault. Un constat largement partagé pendant ces Assises : en France, il est difficile de sensibiliser les RH et, plus largement, les décideurs aux nouvelles formes de travail pour leurs salariés. Excepté quelques initiatives isolées, le télétravail ne décolle pas et les liens avec les espaces de coworking restent peu développés. « *Le monde du travail reste hermétique à ces mutations. L'impact de ce blocage est considérable. Il freine la relocalisation du travail dans les territoires ruraux*, regrette Cédric Szabo, directeur de l'Association des maires ruraux de France. *Comment susciter le déclic chez les prescripteurs ? Comment gagner la confiance de l'employeur et faire en sorte que ceux qui le désirent puissent travailler chez eux ?* ». Le porte-parole des maires ruraux lance une piste : et si on inscrivait cet enjeu à l'agenda de la conférence sociale, dans la foulée des élections ?

« *Les collectivités pourraient donner l'exemple !*, suggère de son côté, Jean Pouly (Club Melchior). Par exemple, Amsterdam a créé des Smart Work Center pour accueillir 20% de ses agents. En même temps, elle

réalisera des économies immobilières. *En France, certaines collectivités s'y mettent*, complète le consultant Denis Verron, *le collectif des tiers-lieux en Aquitaine, la Métropole de Nantes, la Ville de Paris, la Métropole de Strasbourg ou celle de Lille ont toutes signé un accord de télétravail pour leurs agents* ».

« *Au-delà du problème d'acculturation, il y a un problème d'offre et de demande*, analyse Jean Pouly. *À l'heure actuelle, il n'y a pas toujours le bon produit au bon endroit. Il faut une diversité de gamme : selon sa taille, sa culture ou encore son implantation, l'entreprise recherche du coworking haut de gamme ; un espace type La Cordée ; ou encore, un lieu au vert* ».

Si les entreprises se montrent réticentes à pratiquer le coworking pour leurs personnels, elles font également peu appel aux compétences des coworkers. « *Peu de partenaires viennent chercher chez nous de la matière grise* », regrette Annie Carpe (MUG, Chambéry).



ILS ONT FAIT LES ASSISES...



MARINE BONNELL

Community builder chez Nextdoor
www.nextdoor.fr

Lyonnaise d'origine, elle rentre de 8 ans en Amérique du Nord afin de contribuer localement au développement de sa ville, et cela en étant à présent « community builder » chez Nextdoor permettant de « travailler autrement »



ANNE BONNIER

Cofondatrice d'Elycoop, structure d'accompagnement et d'hébergement pour entrepreneurs
www.elycoop.fr/

De formation en sciences économiques puis en sociologie. Elle a co-fondé Elycoop en 2000 pour accompagner et héberger juridiquement les personnes qui souhaitent être acteurs de leur vie professionnelle en créant leur propre activité et en mutualisant des moyens.



EUGÉNIE BUGAIN

Urbaniste accompagnant diverses structures dans le développement de projets innovants tels que les tiers-lieux temporaires
www.plateau-urbain.com/

Elle accompagne les collectivités et toutes structures dans le développement de projets innovants en réponse à cette question : comment habiter et travailler autrement ? L'urbanisme temporaire s'affirme aujourd'hui comme une solution pour tirer profit des temps de vacance des projets urbains en particulier en implantant des espaces de coworking éphémère sur ces lieux.



ANTOINE BURRET

Auteur d'écrits relatifs aux tiers-lieux

Auteur de la thèse de sociologie-anthropologie intitulée : « Étude de la configuration en tiers-lieu, la repolitisation par le service » dont l'objectif fondamental est de concevoir le tiers-lieu en tant qu'objet conceptuel identifiable. Auteur de l'ouvrage « Tiers-Lieux et plus si affinités » publié chez FYP édition en 2015, il est co-fondateur de la Fondation Cintcom et de la POC Foundation pour contribuer à l'épanouissement politique, social et économique de tiers-lieux dans le monde.



VIRGINE BUSSAT

Responsable communication de l'association ASTRÉES

Elle a piloté des projets d'études européens sur les travailleurs détachés et l'impact des restructurations, et a en charge la communication de l'association, laboratoire social sur le travail, l'emploi et le dialogue social sur les territoires.

Son rôle est de valoriser l'activité du réseau ALIZE qui développe le mécénat de compétences entre grandes entreprises et TPE/PME sur 31 bassins en France.



ANNIE CARPE

Responsable du Mug, espace de coworking à Chambéry
emug-coworking.fr/

Œuvrant d'abord dans divers champs professionnels, elle a fini par s'installer à Chambéry pour ouvrir, avec son mari, un magasin de reprographie dans lequel elle a impulsé l'ancêtre du Coworking. Par la suite, Annie Carpe a participé à la création du Mug, nouvel espace de coworking dont elle est devenue responsable.



ANTOINE CASTEL

Responsable de Now Coworking à Lyon
now-coworking.com/lyon/

Passionné par le travail communautaire et collaboratif, il est passé du Fablab au Coworking. Hier Fab Manager du SEBLab, l'accélérateur des projets d'innovation du Groupe SEB inspiré des Fablabs. Et aujourd'hui responsable de Now Coworking Lyon. Design, Innovation et Entrepreneuriat sont ses maîtres mots !



LAURA CHOISY

Fondatrice de Cohome, service de coworking à domicile
www.cohome.in/

Elle s'implique dans les sujets liés au futur du travail et à l'émergence des pratiques collaboratives.



DOMINIQUE CHUFFART

SNCF Développement

Il pilote aujourd'hui les différentes conventions de revitalisation signées par le Groupe SNCF avec les territoires. Il co-anime en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage de Gares & Connexions l'appel à projets Open Gare (transformation d'espaces vacants dans 33 gares en tiers-lieux) lancé sur la Nouvelle Aquitaine depuis juin 2016.



HUGUES DE VAULX

Associé-fondateur à Coop Alternative, cabinet conseil en responsabilité sociétale
www.coop-alternatives.fr

Il est à l'écoute de perceptions, questions, attentes et idées visant à mieux travailler ensemble autrement et concilier les temps de vie. Titulaire d'un MBA en gestion des RH de l'Université Dauphine, il accompagne les projets et transformations d'organisations de différentes entreprises et collectivités locales.



NICOLAS DUPUY

Chargé de mission développement économique au Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche méridionale

Il conduit depuis 2014, une action destinée à développer les tiers-lieux en zone rurale. La démarche repose sur une approche par les usages, le travail consistant à identifier les futurs usagers et construire le collectif avant d'aménager les tiers-lieux. Depuis deux espaces de coworking sont ouverts dans des villages ardéchois et deux collectifs sont en cours de constitution.



EMMANUEL DUVETTE

Cofondateur Mutualab et Créateur de POPPlace
www.mutualab.org/

Au sein de Mutualab, un espace de Coworking à Lille, il facilite depuis 6 ans l'expérimentation « in vivo » de nouveaux modèles d'économie collaborative. Il s'appuie sur des méthodes créatives et innovantes pour faciliter le prototypage et le développement de nouveaux lieux d'innovations auprès d'organisations publiques ou privées.



ANDRÉA GARCIA

Membre d'Accolades, chargée d'accompagner les structures vers la Performance Globale et l'Innovation

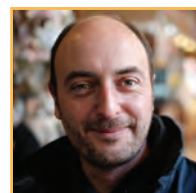
Elle accompagne les leaders et leurs structures par les démarches en Intelligence Collective. Continuellement en veille, elle s'appuie sur ses 15 années d'expérience en management d'équipes et de projets.



MATHIEU GENTY

Fondateur de Cowork In Grenoble (2012), d'un programme de formation en entrepreneuriat numérique et d'un accélérateur de start-up

Il anime une communauté de 500 entrepreneurs et freelances au sein d'un espace de coworking. Il a également créé un fond d'investissement alternatif et participatif : CoopVenture.





DAMIEN GRANIER

Chargé de mission à l'Aract Auvergne-Rhône-Alpes en matière de qualité de vie au travail et d'enjeux du numérique dans les entreprises

Chargé de cours en Master d'Ergonomie à l'Université de Clermont-Ferrand, il intègre le réseau Anact-Aract en 2013 après une expérience d'ergonome consultant dans un cabinet privé.



GILLES GRANDVAL

Consultant environnement à Mosaïque Environnement et Directeur du pôle Énergie Climat

Il bénéficie de 15 ans d'expérience au bureau d'études et de conseil Mosaïque Environnement (SCOP). Il intervient dans les champs du développement durable et plus spécialement sur les aspects relatifs aux politiques bas carbone et à la composante énergétique des projets. Il accompagne des territoires et des entreprises dans leurs actions de réduction de leur empreinte carbone.



ANTONY GUTMAN et HANANE EL JAMALY

Créateurs de Remix Community

www.remixcoworking.com

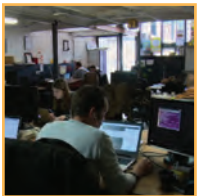
Hanane et Anthony sont associés depuis plus de 7 ans. Depuis janvier 2013, ils ont créé Remix Coworking et souhaitent participer au développement d'un coworking où le mélange de la bienveillance, de l'accompagnement et du business est une réalité.



ALAIN IRIBARNE

Directeur de recherche de classe exceptionnelle au CNRS, rattaché à la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH)

Docteur en Sciences Économiques, il est actuellement rattaché à la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH) où il poursuit une triple carrière de Chercheur de Gestionnaire de Recherche et d'Expert. Il est membre de Conseils scientifiques, en particulier du Comité scientifique de l'Observatoire de la qualité de vie au bureau (ACTINEO) dont il est président).



CLAIRE JEANDROZ

Vidéaste, à l'origine d'un film relatif aux travailleurs indépendants

Vidéaste de 30 ans, elle a découvert la Coroutine il y a plus de 3 ans, espace de coworking autogéré. Le film, présenté lors des Assises, illustre la rencontre avec ces travailleurs indépendants, jeunes, motivés, actifs, inventifs et peu sensibles au discours de crise ambiant. Ils lui ont inspiré ce film parce qu'en creux se dessine une nouvelle conception du travail, du plaisir de travailler, du sens de celui-ci.

Page facebook : <https://www.facebook.com/TravaillerEnMicroOsmose/?fref=ts>



PATRICIA LEJOUX

Chargée de recherche au Laboratoire Aménagement, Économie, Transports au CNRS

Elle est chercheuse en aménagement et urbanisme, spécialiste des questions de mobilités et de transport. Chargée de recherche au Laboratoire Aménagement, Économie, Transports (CNRS-Université de Lyon). Ses travaux récents portent sur le phénomène de fragmentation spatiale du travail lié au développement des technologies numériques (coworking, télétravail, tiers-lieux, etc.) et à ses conséquences sur les transformations des pratiques de mobilité et des espaces urbains.



MARION MAJOU

Fondatrice et animatrice d'Entrelac ; accompagne entreprises et collectivités pour la découverte de nouveaux modes de travail

entrelac.fr/

Juriste en droit européen de formation, elle est fondatrice et animatrice au quotidien d'Entrelac, un espace de coworking situé à Annemasse (Haute-Savoie), elle accompagne entreprises et collectivités dans leur découverte des nouveaux modes de travail.



LISE-MARIE MARCHAND

Responsable coworking d'Îlink association
www.ilink-asso.fr/

Elle est responsable coworking d'Îlink association, une structure nantaise qui porte la maîtrise d'usage du programme Îlink, un programme immobilier innovant qui s'inscrit dans un projet de territoire en plein coeur de l'Île de Nantes.



JULIE MAUREL

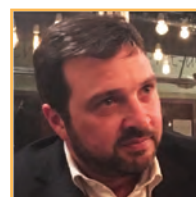
Professionnelle de la facilitation, de la communication et de la mobilisation, se situe au carrefour d'univers différents, en capacité de les relier. Elle propose des outils, des méthodes pour faire avancer des modes d'élaboration coopératifs dans un monde en transition : créer des liens, retrouver des transversalité, soutenir les rencontres. Son ambition est de permettre, de façon agile, d'impliquer les individus pour améliorer la performance des organisations et collectifs. Avec **Bertrand Paris** elle a accompagné la préparation de #acow17 - pour proposer un format ouvert et inclusif - et a coanimé cette journée.



GRÉGORY ORTIZ

Responsable du développement de Start-Way, réseau français indépendant d'espaces de coworking
www.start-way.com/

Acteur depuis 18 ans dans le secteur de l'immobilier d'entreprise, il a participé au développement du leader français des centres d'affaires en France et à l'étranger. En 2016, il rejoint Start-Way, réseau français indépendant d'espaces de coworking.



BERTAND PARIS

Cofondateur de Tadaa'

L'action de ce collectif d'appui aux démarches collectives se fonde sur les trois métiers du collectif : la communication didactique, l'accompagnement de démarches, l'organisation d'événements productifs conviviaux.

Avec **Julie Maurel** il a accompagné la préparation de #acow17 - pour proposer un format ouvert et inclusif - et a coanimé cette journée.



LÉO PAULHAN

Initiateur du projet «Tour de France»

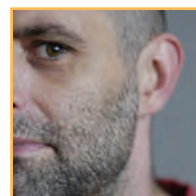
Il a compris que c'est la conscience de nous-même qui libère notre potentiel et veut aujourd'hui «révolutionner l'éducation» (Ken Robinson) en créant une École d'Entrepreneurs-Sociaux basée sur le développement personnel et la conscience de soi. Il prépare un Tour de France des espaces de coworking dans lesquels sont organisés des ateliers de réflexions participatifs afin de prototyper cette École. Plus d'infos sur : www.unvoyageensoi.wordpress.com



THIERRY PIGEARD

Initiateur de La Forge Collective, espace de coworking à Valence
laforgecollective.fr/

Graphiste et initiateur de l'espace de coworking La Forge Collective, ouvert depuis le 28 février 2014 au 8 rue Baudin et compte à ce jour une cinquantaine de membres.



JEAN POULY

Fondateur d'Econum, vice-président du Club Melchior et chargé de développement d'International Rhône-Alpes Média

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble et fondateur du cabinet de conseil Econum, Jean Pouly est aujourd'hui spécialisé sur l'accompagnement de la transition numérique de l'économie, du travail, de l'enseignement et des médias. Il est actuellement vice-président du Club Melchior. Il pilote également le MOOC « Comprendre l'économie collaborative » de l'Institut Mines Telecom et anime une chronique radio sur l'économie et les cultures numériques chaque semaine sur RCF.





GRÉGOIRE SALA

Cofondateur de Waoup Shaker, association d'intérêt général relative aux challenges de société

Après un parcours dans le conseil en stratégie puis la Modernisation des Politiques Publiques, il est parti voyager 2 ans autour du monde, avant de rejoindre la Business Factory WAOUP avec l'ambition de contribuer à réinventer les business et les emplois de demain. Il a également co-fondé Waoup Shaker, association d'intérêt général qui mobilise l'énergie et la créativité de tous autour de grands challenges de société.



ROGER SAGE

Consultant-formateur pour la société *GérerMesAffaires*

Il est consultant-formateur en paie, organisation et gestion de données. Il fait exerce au sein de la société GérerMesAffaires tout en animant les réunions « le numérique et vous » qu'il a initiées.



FLORENCE SAUBATTE

Fondatrice du Cabinet Altitud RH accompagnant les entreprises sur les volets RH et managériaux de la transformation numérique

Ancienne DRH, elle a créé le Cabinet Altitud RH en 2015 afin d'accompagner les entreprises sur les volets RH et managériaux de la transformation numérique. Spécialiste de l'innovation RH et membre de nombreux collectifs, elle met en place des pratiques collaboratives au sein des organisations et donne de nombreuses conférences sur l'ère numérique et les mutations du travail.



CATHERINE SELO

Entrepreneuse-salariée-associée en coopérative d'activité à Graines de SOL

Consultante en stratégie de communication, elle est spécialisée dans le positionnement d'image et les réseaux relationnels. Entrepreneuse salariée-associée en coopérative d'activité Graines de SOL, coworkeuse au Mix à Tassin, elle travaille généralement en équipe dédiée pour répondre aux besoins de ses clients TPE et PME sur des actions de communication et réseaux collaboratifs.



CÉDRIC SZABO

Directeur de l'Association des Maires Ruraux de France chargée de promulguer, fédérer et défendre les élus ou communes rurales

Il est directeur des *Maires Ruraux de France*, association nationale des élus de communes de moins de 3500 habitants. Depuis 2011, l'objet de cette association est de promouvoir, fédérer et défendre les élus et les communes rurales, qui forment un maillage inédit et un levier inestimable pour l'action de proximité. Les Maires Ruraux de France - @maires_ruraux – www.amrf.fr



FANNY UYTTEBROECK

Responsable de la Food Factory

<http://foodfactorylyon.fr/>

Elle aime jongler entre la gestion de ce coworking dédié au secteur de la gastronomie et de l'agro-alimentaire, son job d'Office Manager au sein de l'Agence de communication Geek & Food et les interventions autour de thèmes variés tels que l'agriculture urbaine, les cuisines collaboratives ou l'avenir du travail.



ARMAND VERGER

Fondateur de Wereso

Il est directeur financier et contrôleur de Gestion. Ses activités concernent la Grande Distribution et l'Immobilier Commercial.

DENIS VERRON**Créateur de Néomobis à Nantes**

Après avoir été directeur de projets notamment sur l'intégration des solutions collaboratives chez IBM, il a créé Néomobis à Nantes en 2014. Il conseille les entreprises dans leur transformation vers le télétravail et le nomadisme et dessine, avec les territoires, les espaces de travail innovants : coworking, fablab, médialab... Néomobis est motivé par une ambition : être un acteur local engagé sur l'éco-mobilité, le développement économique et l'impact social.



ILS FONT LE RÉSEAU...

coworking
GRANDLYON



Ecoworking 27 rue Romarin, Lyon 1^{er}
<https://www.ecoworking.fr/>
Contact : David Gamet, contact@ecoworking.fr



L'Atelier des Médias 9 quai André Lassagne, Lyon 1^{er}
<http://www.atelier-medias.org/>
Contact : Marlène Giroudon, coworking.lyon@gmail.com



La Cordée 61 Cours de la Liberté, Lyon 3^e / 27 rue Henri Rolland, 69100 Villeurbanne /
13 Cours de Verdun Gensoul, Lyon 2^e / 4 quai Jean Moulin, Lyon 1^{er} /
6 place Dumas de Loire, Lyon 9^e / 19 rue Père Chevrier, Lyon 7^e
<https://www.la-cordee.net/>
Contact : Michael Schwartz ou Luisida Gjuraj, contact@la-cordee.net



Etic 2 rue Professeur Zimmermann, Lyon 7^e
<http://www.etic.co/>
Contact : Fabien Besson, fabien.besson@etic.co



Locaux Motiv' 10 bis rue Jangot, Lyon 7^e
<http://www.locauxmotiv.fr/>
Contact : Emmanuelle Jouas et Stéphanie Lucien-Brun, contact@locauxmotiv.fr



Webup Space 52 rue du Colombier, Lyon 7^e
<http://www.webup.space/>
Contact : Philippe Dorier, contact@webup.space



BoostinLyon 11 Place Bellecour, Lyon 2^e / 227 cours Layette, Lyon 6^e
<http://boostinlyon.fr/>



MIX Coworking 4 et 6 avenue Joannes Hubert, 69160 Tassin la demi-lune,
<http://mix-coworking.fr>
Contact : Bénédicte Poncet, benedicte.poncet@mix-coworking.fr



La Tour du Web 4 rue du professeur Charles Appleton, Lyon 7^e
<http://www.latourduweb.com/>



Melchior Coworking 285 rue de l'Église, 69390 Charly
<http://www.melchiorcoworking.fr/>
Contact : Céline Passot et Stephanie Torrilhon, celine@melchiorcoworking.fr



Lobster 11 Rue Dugas Montbel, Lyon 2^e,
<http://www.lobster-lyon.com/>
Contact : Vincent Bouvais, lobster.lyon@gmail.com



CCO 39 rue Georges Courteline, 69100 Villeurbanne,
<http://www.cco-villeurbanne.org/>
Contact : cco@cco-villeurbanne.org



WWW.
MILLENAIRES.
COM

RETROUVEZ
TOUTES LES ÉTUDES SUR

BLOG TEMPS & MODES DE VIE

M3 LA PROSPECTIVE
DE LA MÉTROPOLE DE LYON

GRANDLYON
la métropole



MIEUX CONCILER LES RYTHMES DE VIE A L'ÉCHELLE D'UN TERRITOIRE

TEMPS
& MODES DE VIE

MÉTROPOLE DE LYON
DIRECTION DE LA PROSPECTIVE
ET DU DIALOGUE PUBLIC
20 RUE DU LAC - 69399 LYON CÉDEX 03